

# Guide des aides nationales et régionales à destination des alternants

---



## MOBILITÉ

### Permis à 1€ par jour

**Description :** prêt à taux zéro pour les jeunes de 15 à 25 ans.

**Conditions :** être âgé de 15 à 25 ans révolus, s'inscrire dans une école de conduite partenaire, et préparer le permis de conduire de catégorie B, A1 ou A2.



[Informations officielles](#)



## LOGEMENT

### Aide MOBILI-JEUNE

**Montant :** subvention mensuelle de 10 € à 100 € pour les apprentis du secteur privé, destinée à alléger le loyer.

**Conditions :** être en formation en alternance dans une entreprise du secteur privé non agricole, avoir moins de 30 ans, et percevoir un salaire brut mensuel inférieur ou égal au SMIC.

**Demande en ligne :**  
[mobilijeune.actionlogement.fr](http://mobilijeune.actionlogement.fr)

### Aide MOBILI-PASS

Subvention ou prêt pour les frais de mobilité professionnelle, sous conditions.

**Conditions :** être salarié du secteur privé non agricole, en situation de mobilité professionnelle.

**Informations et demande :** [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)

### Avance LOCA-PASS

Prêt sans intérêt couvrant le dépôt de garantie lors de la location d'un logement.

**Conditions :** être salarié du secteur privé ou étudiant boursier.

**Demande en ligne :**  
[locapass.actionlogement.fr](http://locapass.actionlogement.fr)

### Garantie Visale

Caution gratuite pour les alternants de moins de 30 ans, facilitant l'accès au logement.

**Conditions :** être âgé de 18 à 30 ans ou salarié de plus de 30 ans sous certaines conditions.

**Demande en ligne :**  
[visale.frvisale.fr](http://visale.frvisale.fr)

### Aide au logement (APL, ALS, ALF)

Aides de la CAF ou de la MSA pour réduire le montant du loyer.

**Conditions :** sous conditions de ressources et de situation familiale.

**Demande en ligne :** [caf.fr](http://caf.fr)



### REVENUS

#### Prime d'activité

Complément de revenu pour les apprentis percevant un salaire net mensuel supérieur à 1104,25 €.

**Conditions :** être âgé de plus de 18 ans, résider en France de manière stable et effective, et percevoir des revenus d'activité professionnelle.

**Informations et demande :** [service-public.fr](http://service-public.fr)



### SANTÉ

#### Complémentaire santé solidaire (C2S)

Prise en charge des frais de santé non remboursés par l'Assurance Maladie, sous conditions de ressources.

**Conditions :** résider en France de manière stable et régulière, et avoir des ressources inférieures à un certain plafond.

**Informations et demande :** [complémentaire santé solidaire](#)

## MOBILITÉ INTERNATIONALE



### Programme Erasmus+

Soutien financier pour les apprentis effectuant une mobilité à l'étranger, incluant une contribution aux frais de voyage.

**Conditions :** être inscrit dans un établissement d'enseignement ou de formation professionnelle participant au programme Erasmus+.

**Informations :** [agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)



## VIE ÉTUDIANTE

### Carte étudiant des métiers

Donne accès aux restaurants universitaires et à diverses réductions culturelles et de transport.

**Conditions :** être en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

**Informations et demande**



## Pour les DROM

Guadeloupe - [Aides pour étudiants](#)

Martinique - [Aides pour étudiants](#)

Réunion - [Aides pour étudiants](#)

### \* Hauts-de-France

- [Aide au Permis B PERM25](#)
- [Bourse mobilité internationale MERMOZ](#)
- [Aide au 1<sup>er</sup> équipement CARTE GENERATION](#)
- [Aide à la restauration CARTE GENERATION](#)
- [Aide à l'hébergement CARTE GENERATION](#)
- [Aide aux transports CARTE GENERATION](#)
- [Fonds de Solidarité des Apprentis](#)
- [Reprise des apprentis en cas de rupture de contrat – soutien financier](#)

### \* Ile-de-France

- [Aide pour couvrir les frais d'équipement, de transport, de restauration en 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage](#)

### \* Pays de la Loire

- [Aide au 1<sup>er</sup> équipement](#)
- [Aide à la mobilité internationale](#)

## Aide à la mobilité des apprentis ultramarins + Aide à l'accompagnement social des apprentis ultramarins (contrat d'apprentissage uniquement)

- # Aides mobilisées et versées aux CFA implantés dans les DROM (Guadeloupe – Martinique – Guyane – Réunion) qui seront en charge du reversement aux apprentis.
- # Aide mobilité = jusqu'à 3.000 € pour l'apprenti.
- # Aide accompagnement social = jusqu'à 500 € pour l'apprenti.
- # [Informations mobilité ultramarine.](#)
- # [Information accompagnement social ultramarin.](#)

Mise à jour : mars 2026